

Cérémonie du souvenir



Cérémonie du souvenir

Vendredi 7 juin, dans le cadre du 75ème anniversaire du Rassemblement du Bataillon de l'Armagnac et du 32ème congrès annuel, aura lieu la cérémonie du souvenir.

Le programme est le suivant : À partir de 8 h 45, c'est l'accueil des congressistes à la salle des fêtes, qui sera suivi à 9 h 15 par le congrès annuel.

Le dépôt de gerbes à la stèle de l'abbé Tales et aux Monuments aux morts est prévu à 10 heures.

Dès 10 h 45, le cortège se dirigera au Mémorial où aura lieu à 11 heures, la cérémonie du souvenir suivie du vin d'honneur.

Le banquet fraternel est à 13 heures et aura lieu à la salle polyvalente de Laujuzan.

Les participants au repas sont conviés à confirmer leur présence auprès de la mairie de Panjas au 05 62 09 07 25, ou auprès du maire Marie-Claude Mauras – Au Sol – 32110 Panjas, ou au 06 03 46 66 74